

MASTER OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER PHILOSOPHIE

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

STRUCTURE DES ÉTUDES

Bloc/Module	Obl./Opt.	ECTS	Année	Compensation	Prérequis
-------------	-----------	------	-------	--------------	-----------

Pilier secondaire (30 ECTS)

Enseignements en Philosophie	Obligatoire	24	1 et 2	Non	
Séminaires obligatoires	Obligatoire	6	1	Non	

Pilier principal (60 ECTS)

Enseignements en Philosophie	Obligatoire	24	1	Non	
Séminaires obligatoires	Obligatoire	6	1	Non	
Mémoire	Obligatoire	30	2	Non	

Pilier principal (90 ECTS)

Enseignements en Philosophie	Obligatoire	24	1	Non	
Séminaires obligatoires	Obligatoire	6	1	Non	
Mémoire	Obligatoire	30	2	Non	
Renforcement : Enseignements en Philosophie	Obligatoire	30	1 et 2	Non	

COMPOSITION DU PILIER

Pilier secondaire 30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements en Philosophie Obligatoire 24 ECTS

Séminaires II	A ou P	2 ph	Séminaire	EX O 30' + Eval. int. notée	Obligatoire	24 ECTS
---------------	--------	------	-----------	--------------------------------	-------------	---------

→ Les évaluations composées d'un examen de session et d'une évaluation interne sont considérées d'un point de vue réglementaire comme des évaluations internes et ne peuvent faire l'objet du report d'une session. Important: veuillez consulter la rubrique "mobilité" de l'onglet "plan d'études du site de l'Institut de philosophie:

<https://www.unine.ch/philo/home/plans-detudes/mobilite.html>

L'étudiant-e peut librement valider des crédits en philosophie dans les plans d'études du Master de l'UNIFR ou de l'UniBE dans le cadre du module "Enseignement", en tout ou en partie. Un éventuel surplus de crédits sera indiqué dans le Supplément au diplôme. Une fois le choix des quatre séminaires arrêté, chacun des enseignements devient obligatoire.

Total 1ère et 2ème années 24 ECTS

1ère année

Séminaires obligatoires Obligatoire 6 ECTS

Proséminaire I en philosophie	A ou P		Séminaire	EX E 4h	Obligatoire	3 ECTS
Proséminaire II en philosophie	A ou P		Séminaire	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS

Total 1ère année 6 ECTS

Total 1ère et 2ème années 30 ECTS

Pilier principal	60 ECTS
-------------------------	----------------

1ère année

Enseignements en Philosophie	Obligatoire 24 ECTS
-------------------------------------	----------------------------

Séminaires II	A ou P	2 ph	Séminaire	EX O 30' + Eval. int. notée	Obligatoire	24 ECTS
---------------	--------	------	-----------	--------------------------------	-------------	---------

→ Les évaluations composées d'un examen de session et d'une évaluation interne sont considérées d'un point de vue réglementaire comme des évaluations internes et ne peuvent faire l'objet du report d'une session. Important: veuillez consulter la rubrique "mobilité" de l'onglet "plan d'études du site de l'Institut de philosophie:

<https://www.unine.ch/philo/home/plans-detudes/mobilite.html>

L'étudiant-e peut librement valider des crédits en philosophie dans les plans d'études du Master de l'UNIFR ou de l'UniBE dans le cadre du module "Enseignement", en tout ou en partie. Un éventuel surplus de crédits sera indiqué dans le Supplément au diplôme. Une fois le choix des quatre séminaires arrêté, chacun des enseignements devient obligatoire.

Séminaires obligatoires	Obligatoire 6 ECTS
--------------------------------	---------------------------

Proséminaire I en philosophie	A ou P		Séminaire	EX E 3h	Obligatoire	3 ECTS
Proséminaire II en philosophie	A ou P		Séminaire	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS

Total 1ère année	30 ECTS
-------------------------	----------------

2ème année

Mémoire	Obligatoire	30 ECTS
----------------	--------------------	----------------

Mémoire de Master et colloque de recherche	A + P	2 ph	Mémoire	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
--	-------	------	---------	-------------	-------------	---------

→ Le mémoire peut être un mémoire théorique ou un mémoire professionnalisant. Dans le second cas il est rédigé dans le cadre d'un stage, en accord avec le professeur et l'institution concernés.

Total 2ème année	30 ECTS
-------------------------	----------------

Total 1ère et 2ème années	60 ECTS
----------------------------------	----------------

Pilier principal	90 ECTS
-------------------------	----------------

1ère année

Enseignements en Philosophie	Obligatoire 24 ECTS
-------------------------------------	----------------------------

Séminaires II	A ou P	2 ph	Séminaire	EX O 30' + Eval. int. notée	Obligatoire	24 ECTS
---------------	--------	------	-----------	--------------------------------	-------------	---------

→ Les évaluations composées d'un examen de session et d'une évaluation interne sont considérées d'un point de vue règlementaire comme des évaluations internes et ne peuvent faire l'objet du report d'une session. Important: veuillez consulter la rubrique "mobilité" de l'onglet "plan d'études du site de l'Institut de philosophie:
<https://www.unine.ch/philo/home/plans-detudes/mobilite.html>

L'étudiant-e peut librement valider des crédits en philosophie dans les plans d'études du Master de l'UNIFR ou de l'UniBE dans le cadre du module "Enseignement", en tout ou en partie. Un éventuel surplus de crédits sera indiqué dans le Supplément au diplôme. Une fois le choix des quatre séminaires arrêté, chacun des enseignements devient obligatoire.

Séminaires obligatoires	Obligatoire 6 ECTS
--------------------------------	---------------------------

Proséminaire I en philosophie	A ou P		Séminaire	EX E 3h	Obligatoire	3 ECTS
Proséminaire II en philosophie	A ou P		Séminaire	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS

Total 1ère année	30 ECTS
-------------------------	----------------

1ère et 2ème années

Renforcement : Enseignements en Philosophie Obligatoire 30 ECTS

Séminaires II	A ou P	2 ph	Séminaire	EX O 30' + Eval. int. notée	Obligatoire	30 ECTS
---------------	--------	------	-----------	--------------------------------	-------------	---------

→ Les évaluations composées d'un examen de session et d'une évaluation interne sont considérées d'un point de vue réglementaire comme des évaluations internes et ne peuvent faire l'objet du report d'une session. Important: veuillez consulter la rubrique "mobilité" de l'onglet "plan d'études du site de l'Institut de philosophie:

<https://www.unine.ch/philo/home/plans-detudes/mobilite.html>

L'étudiant-e peut librement valider des crédits en philosophie dans les plans d'études du Master de l'UNIFR ou de l'UniBE dans le cadre du module "Enseignement", en tout ou en partie. Un éventuel surplus de crédits sera indiqué dans le Supplément au diplôme. Une fois le choix des quatre séminaires arrêté, chacun des enseignements devient obligatoire.

Total 1ère et 2ème années 30 ECTS

2ème année

Mémoire Obligatoire 30 ECTS

Mémoire de Master et colloque de recherche	A + P	2 ph	Mémoire	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
--	-------	------	---------	-------------	-------------	---------

→ Le mémoire peut être un mémoire théorique ou un mémoire professionnalisant. Dans le second cas il est rédigé dans le cadre d'un stage, en accord avec le professeur et l'institution concernés.

Total 2ème année 30 ECTS

Total 1ère et 2ème années 90 ECTS

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Légendes

A : semestre d'automne

P : semestre de printemps

Ph : période(s) hebdomadaire(s)

CB : cours bloc

Eval. : évaluation

Ex E : examen écrit

Ex O : examen oral

Remarques générales

- 1) Dans le cadre des accords BeNeFri, l'étudiant-e de l'UniNE est libre de valider des crédits dans les plans d'études du Master de philosophie de l'UNIFR ou de l'UniBE, en 1ère et en 2ème années. L'étudiant-e immatriculé-e à l'UniNE rédige son mémoire sous la direction d'un-e professeur-e à Neuchâtel. Une co-direction inter-universitaire est possible.
- 2) L'étudiant-e de l'UNIFR est libre de valider autant de crédits qu'elle/il veut, et où elle/il veut, dans le plan d'études du Master de l'UniNE. Elle/il n'est pas obligé-e de suivre les modules en leur entier. Elle/il peut suivre un ou plusieurs séminaires des modules sans en suivre d'autres.

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.

Acquis de formation

Au terme de la formation l'étudiante ou l'étudiant sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - Définir les principaux outils et concepts relatifs aux différents domaines de la philosophie contemporaine et de la logique
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - Développer une analyse conceptuelle approfondie en mobilisant les outils pertinents (grammaire, logique, langage ordinaire, expériences de pensées, définitions en termes de conditions nécessaires et suffisantes)
3. Capacité de former des jugements :
 - Critiquer un texte philosophique en suggérant des objections et des arguments en faveur de thèses alternatives
 - Défendre avec clarté et rigueur sa propre position dans un débat, philosophique ou non, en s'appuyant sur des arguments solides et une connaissance approfondie de l'état de l'art
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - Rédiger un long document qui allie richesse du contenu et structuration harmonieuse de l'information
 - Communiquer distinctement dans les langues vivantes indispensables pour maîtriser les domaines étudiés
 - Formuler des objections pertinentes qui reposent sur une identification exacte de la thèse et des arguments adverses
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - Présenter un état de l'art de la recherche sur une question précise
 - Gérer un travail de grande ampleur de façon autonome à toutes les étapes (élaboration du sujet, récolte de la documentation, exploitation de la documentation, analyse, organisation des résultats, rédaction, mise en forme du document)